

N°786

21 Juin 2018  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## S'écouter pour agir

La communication interne à nos entreprises nous invite déjà à « enjamber » l'été, considérant comme acquises les réponses aux questions posées tout au long du printemps : la reconnaissance par le salaire, nos missions de service public, les moyens de les financer mais aussi le rôle et la place des cadres dans un moment où les attentes sociales s'expriment de manière très ancrée dans nos activités et bien au-delà. Il ne s'agit pas de dissenter sur un problème de positionnement du gouvernement qui a fait le choix du déni et du dogme dans sa stratégie économique et sociale, mais au contraire de son décrochage, très net, avec l'opinion et le monde du travail. La place des cadres dans l'organisation du travail et celle de la finalité des services publics dans la société sont 2 sujets emblématiques de la ligne de fracture.

Situer la spécificité des salariés en responsabilités et/ou les plus qualifiés dans une approche restrictive est un vieux rêve du patronat, de la même manière que l'approche minimaliste d'un service universel sans cesse rogné est l'aboutissement des politiques publiques menées dans le pays depuis plusieurs années.

La CGT et son Ugict proposent que, sans attendre et de manière la plus large, le débat ait lieu sur ce que pourraient être les services publics de demain, la place des salariés chargés de les rendre et un statut cadre qui reconnaisse les responsabilités spécifiques à partir de droits individuels garantis collectivement. C'est aussi le sens que nous voulons donner aux initiatives unitaires qui se construisent à l'occasion de la journée nationale d'action du 28 juin prochain.



### Branche Poste

#### Directeurs au bureau ?

La 2<sup>ème</sup> séance de l'observatoire vie au travail décidé lors de l'ICCHSCT s'est tenue le 7 juin dernier. Cette séance a porté sur MC2 et ses conséquences directes, pour l'instant sur les personnels des DR principalement, mais les cadres des secteurs sont aussi impactés !

Cet observatoire devait décider d'axes de travail à retenir, après expérimentation, pour généralisation. Durant la réunion, la Poste a décidé de reporter encore le choix de ces dossiers. En effet, suite à un sondage interne, la perception de MC2 reste mauvaise sur bien des points. Le côté obscur, signalé par la CGT, est que la question des déplacements n'apparaît pas. Est-ce à dire que les Directeurs de Secteur ne se déplacent pas ? La Cgt restera vigilante sur les évolutions futures et continuera de porter ses propositions sur l'organisation et les conditions de travail.

#### A bons comptes !

Non contente de facturer à ses clients les plus âgés et souvent les plus vulnérables, des prestations qui, jusque-là, étaient naturellement et gratuitement effectués par les facteurs (portage de médicaments, veiller sur eux...), La Poste essaye de grappiller quelques subsides pour financer ses projets. Pour cela, tout est bon, y compris des financements issus des Caisses de retraite. Elle invoque qu'elle aide en cela les politiques publiques de lutte contre l'isolement et de prévention de la perte d'autonomie. C'est faux !

Elle n'agit que dans un esprit purement mercantile. La Poste, entreprise largement bénéficiaire du CICE, ne fera que facturer ses prestations tout en bénéficiant du fond social des retraites pour financer ses projets expérimentaux. Assurément, ce microcosme affairiste et gouvernemental est sans limite!

### Branche Télécoms

#### Le Président et la négociation

Suite aux négociations annuelles obligatoires chez Orange (NAO), le Président d'Orange répond aux organisations syndicales CGT, CFE-CGC, CFTD, FO et SUD qui n'ont pas signé l'accord et lui demandent la réouverture des discussions.

Dans ce courrier, il maintient sa position de n'accorder que +2,5 %, afin de préserver la capacité d'investissement et d'assurer l'avenir.

Au-delà du fait qu'il ne dit mot de la hausse des dividendes versés aux actionnaires (0,65 € par action au titre de 2017 versé en 2018 et annonce de 0,70 € par action au titre de l'exercice 2018, dont 0,30 € euro versé début décembre 2018), Stéphane Richard affiche ainsi une drôle de conception de la négociation qui semble devoir systématiquement aboutir à une acceptation des propositions de la direction.

#### Bis repetita placement

Orange vient de racheter 70 M€ d'actions pour provisionner son plan d'Attribution Gratuite d'Actions (AGA).

Lors des deux derniers plans, plus de 100 M€ ont disparu suite à la baisse du cours, augmentant inutilement la dette.

Le dernier s'est même transformé en reventes d'actions au personnel.

Ce plan, exonéré de cotisations sociales, immédiatement traduit par une baisse du budget des augmentations salariales dès 2018, est sujet à des critères qui ne dépendent pas du travail des salariés, mais d'une bonne ou mauvaise anticipation du cash-flow de la part des dirigeants.

Si 50% de l'AGA reste garantie, c'est seulement 36 actions pour les salariés, quels que soient leurs efforts, mais tout de même 1000 actions pour nos dirigeants, quelle que soit leur anticipation !

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

## Échos

### Bâillon d'Or

Malgré les alertes lancées par une coalition rassemblant 52 organisations (syndicats et ONG) et l'essentiel des Sociétés de Journalistes, malgré la pétition signée par plus de 560 000 personnes, le 14 juin dernier, la proposition de Loi sur le secret des affaires a été adoptée par l'Assemblée Nationale.

La demande de modification qui était portée était simple : limiter le champ d'application du secret des affaires aux seuls acteurs économiques concurrentiels. Ainsi, journalistes, syndicalistes, salarié·e·s, lanceurs d'alerte, ONG, chercheurs et universitaires pourront, maintenant, être poursuivis devant les tribunaux. Les lobbys des affaires auront désormais la main pour censurer l'information.

Nous remercions les 21 parlementaires qui ont voté « contre » ce texte liberticide. Aux 61 parlementaires qui ont voté « pour » nous leur décernons un « bâillon d'or ».

## Industrie

### Entre palme et colza

Pour vendre des avions Rafale à la Malaisie, notre gouvernement 2.0 ouvre l'importation d'huile de palme en France, pour le plus grand profit de Total. Contre cette concurrence, la FNSEA bloque 18 raffineries pendant quelques jours, alors même que l'Europe envisage d'interdire l'utilisation de cette huile dans le carburant... La CGT dénonce l'imposture des « biocarburants ». Les terres sont accaparées au détriment de l'agriculture vivrière locale. Palmeraies et autres cultures OGM, épuisent les ressources en eau, adorent les pesticides et comptent pour 40% de la déforestation mondiale.

S'ensuivent la surexploitation des travailleurs et de leur famille, l'abandon de toute souveraineté alimentaire et la mise sous tutelle de pays entiers. La question n'est pas de choisir entre Total ou des grands exploitants oléagineux mais de renforcer notre agriculture, de développer nos territoires et de sauvegarder notre santé publique.

### Passons aux actes

Comment penser, comme le ministre de l'économie annonçant « compétitivité-productivité-numérique », que l'avenir de l'industrie est soluble dans le 4.0 ou la France startup Nation ? Comment penser résoudre la dramatique question du chômage sans redresser l'industrie ?

Dans un contexte où tous les marchés de l'acier sont repartis à la hausse, la CGT a engagé une campagne de reconquête de l'industrie.

Elle réclame la relance des capacités de production en Moselle qui doivent se faire de manière respectueuse de l'environnement et dans une logique de coopération industrielle. Elle demande également au gouvernement d'organiser des assises nationales de la sidérurgie. Les discours ne suffisent plus, il est grand temps de passer aux actes !

## International

### Comportement assassin

Le 10 juin, le ministre de l'Intérieur du gouvernement italien a refusé d'accueillir le navire humanitaire Aquarius avec à son bord 629 migrants. La CGT condamne cette décision inhumaine et irrespectueuse des principes de solidarité et d'assistance aux personnes en danger.

Finalement, l'Espagne, seul pays européen à avoir fait preuve d'humanité, a décidé d'accueillir l'Aquarius.

La France, pays des Lumières et des Droits de l'Homme, est restée silencieuse.

Ce silence assourdissant s'inscrit dans une politique honteuse déjà illustrée par la loi « Asile et Immigration ».

Cette politique gouvernementale n'est pas « ni de gauche ni de droite », elle est d'extrême droite et porte en elle la face la plus noire de notre histoire.

**Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres**

## Échos

### Le grand méchant flou

Après la présentation, en grande pompe, du projet de réforme de l'audiovisuel public, le flou demeure sur des questions aussi essentielles que son financement, le niveau de l'emploi, les rapprochements inter-chaînes, ou un maillage territorial pertinent.

8 mois après les déclarations fracassantes de M. Macron stigmatisant un audiovisuel public "honte de la république", la ministre annonce une nouvelle commission... Mais chacun comprend bien que le principal objectif, totalement occulté, est d'asséner une forte cure d'amalgamation.

Premières victimes, France 4, France 3 et France Ô. Pour la CGT, France TV doit investir massivement dans le numérique pour retrouver les publics jeunes, et la redevance devrait s'élargir aux tablettes et aux smartphones.

## Social

### Forfaiture !

Le gouvernement a fait le choix dans la 6ème ordonnance de réforme du code du travail, d'y glisser une modification significative. Elle concerne le forfait jour et son application qui en France touche près d'un cadre sur deux. Ainsi, le forfait jour pourra être assoupli, sans accord du salarié, et au seul bénéfice de l'employeur !

La direction générale du travail vient en effet de préciser ces points. Lorsque le salarié est déjà dans le dispositif du forfait, son accord n'est plus nécessaire pour modifier jours et horaire de travail, dans un contrat collectif, intégré dans un accord de performance collective. Si le salarié n'est pas au forfait, seul un avenant peut modifier cela avec son accord. C'est pourquoi nous continuerons à combattre ce dispositif !

### Le compte n'y est pas !

Beaucoup se réjouissent de la résorption du déficit de la sécurité sociale, mais à quel prix ? Patients et professionnels de santé sont les grands perdants de cette embellie.

Les luttes se multiplient dans les HP, au SAMU ainsi que dans les EHPAD. Les salariés du secteur sont malades de trop d'austérité, victimes de souffrance au travail, en grève de la faim pour lutter ou encore se suicidant par désespoir. La CGT dénonce cette situation inadmissible et demande plus de moyens pour nos soignants.

De l'argent il y en a, il suffit de stopper le CICE et les exonérations de cotisations sociales, d'appliquer l'égalité femmes-hommes en matière de rémunération afin de dégager plus de cotisations, et de mettre à contribution les exorbitants revenus financiers pour un HAUT niveau de protection sociale pour tous !

## Égalité

### Europe sociale ?

Le 21 juin, le projet de directive vie privée- familiale est examiné à Bruxelles lors du sommet des ministres du travail.

Ce projet porte une harmonisation par le haut des droits familiaux au service de l'égalité F/H avec notamment : un congé paternité de 10 jours et un congé aidant-e-s familiaux de 5 jours/an; ainsi qu'un congé parental de 4 mois minimum pour chaque parent et non transférable, ces trois congés seraient rémunérés au niveau de l'arrêt maladie; le droit pour les salarié-e-s parents à des aménagements d'emploi du temps.

Or, ce projet est détricoté par les chefs d'États. Côté pile, ils appellent à une Europe plus sociale et à l'effectivité de l'égalité F/H. Côté face, ils font obstacle à toute directive qui se traduirait par une avancée sociale.

La France a donné le ton, en refusant une harmonisation du niveau d'indemnisation des congés familiaux.